

Organisme de formation

Ufcv

27 Avenue du 6 Juin 14000 Caen

Tél. 02 32 76 70 70

Contact : Mme Marylene LECAPLAIN

Marylene.lecaplain@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 00655

Lieu de la formation

MJC de Venoix

19 Bis rue du Maréchal Gallieni 14000 CAEN

Tél : 02 31 86 66 08

formationpro-nmd@ufcv.fr

Descriptif de la formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité "animateur", mention "animation sociale"

Cours par correspondance : non

Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : arrêté du 9 novembre 2016

Niveau visé : 4

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203, K1206

Code Certif Info : 93227

N° fiche RNCP : 28557

Code CPF : 237749

Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

Date de début : 10 janvier 2022

Date de fin : 15 décembre 2022

► Enseignement théorique : 658 heures soit 35 heures par semaine

► Stage en entreprise/chez l'employeur : 600 heures minimum soit 35 heures par semaine. Incluant les congés payés (en fonction de la CCN applicable)

Durée totale de la formation : 1 258 heures minimum sur 48 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Formation en alternance à temps plein en continu.

Certification partielle : pour faire valoir des équivalences et valider partiellement le diplôme : nous consulter

Engagement qualité des formations

► **Label qualité OPQF** Certificat n°05 17 AP 004174

► Référencement **DataDock**

► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Conditions d'accès à la formation

- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme en cours de validité

- Posséder une expérience d'au moins 200h sur 3 mois en animation auprès de publics

- Être titulaire d'un diplôme ou brevet (Bafa, Bac pro services aux personnes, DEAES, DEAMP, etc.)

- Satisfaire aux épreuves de sélection

- Posséder un tuteur ayant une expérience significative dans le domaine de l'animation dans la structure d'alternance.

& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **réfèrent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Conditions d'admission

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès
Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations au BPjeps Loisirs Tous Publics, analyse détaillée d'une animation de groupe

► **Dates** : 13 décembre 2021

► **Lieu** : au centre de formation

Coûts : 6 500 €

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts.

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

La formation est ouverte à l'apprentissage, le coût pédagogique de la formation peut être pris en charge par le CFA. Renseignement et inscription sur www.cfa-sat.fr

Objectifs et contenus de la formation

► Objectifs :

- Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation Utiliser le jeu comme vecteur de lien social

- Mettre en relation les publics avec la richesse de leur environnement

- Favoriser la mise en projets avec différents partenaires locaux

- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini

► Contenus :

- Connaissance des publics, et particulièrement les publics fragilisés

- Environnement social de l'animation

- Méthodologie de projets

- Organisation et mise en place d'actions d'animation

- Technique d'animation : expression, activités scientifiques

- Éléments de droit (travail, civil et pénal)

- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)

Retrait des dossiers de candidature

► **Retrait des dossiers** à partir de juin 2021

► **Clôture des inscriptions** : 06 décembre 2021

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées de chaises, de tables et de tableaux ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'un vidéoprojecteur et d'un système de son amplifié pour regarder et/ou écouter des diaporamas, des films (une partie étant des productions interne à l'Ufcv) et des podcasts.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés sont utilisés au cours de la formation.

Au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution Tree-Learning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation dématérialisé est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé.

Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Au cours de la formation ce livret d'évaluation dématérialisé est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret dématérialisé de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRJSCS qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Certification partielle. Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRJSCS sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (III et II) et de l'habilitation conférée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

📅 Planning de la formation

DECEMBRE 2021		JANVIER 2022		FEVRIER 2022		MARS 2022		AVRIL 2022		MAI 2022		JUN 2022		JUILLET 2022		AOÛT 2022		SEPTEMBRE 2022		OCTOBRE 2022		NOVEMBRE 2022		DECEMBRE 2022	
me 1		sa 1		ma 1	MPRO	ma 1	OF	ve 1	OF	di 1		me 1	OF	ve 1	OF	lu 1	MPRO	je 1	MPRO	sa 1		ma 1		je 1	MPRO
je 2		di 2		me 2	MPRO	me 2	OF	sa 2		lu 2	OF	je 2	OF	sa 2		ma 2	MPRO	ve 2	MPRO	di 2		me 2	MPRO	ve 2	MPRO
ve 3		lu 3		je 3	MPRO	je 3	OF	di 3		ma 3	OF	ve 3	OF	di 3		me 3	MPRO	sa 3		lu 3	OF	je 3	MPRO	sa 3	
sa 4		ma 4		ve 4	MPRO	ve 4	OF	lu 4	MPRO	me 4	OF	sa 4		lu 4	MPRO	je 4	MPRO	di 4		ma 4	OF	ve 4	MPRO	di 4	
di 5		me 5		sa 5		sa 5		ma 5	MPRO	je 5	OF	di 5		ma 5	MPRO	ve 5	MPRO	lu 5	OF	me 5	OF	sa 5		lu 5	OF
lu 6		je 6		di 6		di 6		me 6	MPRO	ve 6	OF	lu 6		me 6	MPRO	sa 6		ma 6	OF	je 6	OF	di 6		ma 6	OF
ma 7		ve 7		lu 7	MPRO	lu 7	MPRO	je 7	MPRO	sa 7		ma 7	MPRO	je 7	MPRO	di 7		me 7	OF	ve 7	OF	lu 7	OF	me 7	OF
me 8		sa 8		ma 8	MPRO	ma 8	MPRO	ve 8	MPRO	di 8		me 8	MPRO	ve 8	MPRO	lu 8	MPRO	je 8	OF	sa 8		ma 8	OF	je 8	OF
je 9		di 9		me 9	MPRO	me 9	MPRO	sa 9		lu 9	MPRO	je 9	MPRO	sa 9		ma 9	MPRO	ve 9	OF	di 9		me 9	OF	ve 9	OF
ve 10		lu 10	OF	je 10	MPRO	je 10	MPRO	di 10		ma 10	MPRO	ve 10	MPRO	di 10		me 10	MPRO	sa 10		lu 10	MPRO	je 10	OF	sa 10	
sa 11		ma 11	OF	ve 11	MPRO	ve 11	MPRO	lu 11	MPRO	me 11	MPRO	sa 11		lu 11	MPRO	je 11	MPRO	di 11		ma 11	MPRO	ve 11	OF	di 11	
di 12		me 12	OF	sa 12		sa 12		ma 12	MPRO	je 12	MPRO	di 12		ma 12	MPRO	ve 12	MPRO	lu 12	OF	me 12	MPRO	sa 12		lu 12	OF
lu 13		je 13		di 13		di 13		me 13	MPRO	ve 13	MPRO	lu 13	MPRO	me 13	MPRO	sa 13		ma 13	OF	je 13	MPRO	di 13		ma 13	OF
ma 14		ve 14		lu 14	MPRO	lu 14	MPRO	je 14	MPRO	sa 14		ma 14	MPRO	je 14	MPRO	di 14		me 14	OF	ve 14	MPRO	lu 14	MPRO	me 14	OF
me 15		sa 15		ma 15	MPRO	ma 15	MPRO	ve 15	MPRO	di 15		me 15	MPRO	ve 15	MPRO	lu 15		je 15	OF	sa 15		ma 15	MPRO	je 15	OF
je 16		di 16		me 16	MPRO	me 16	MPRO	sa 16		lu 16	MPRO	je 16	MPRO	sa 16		ma 16	MPRO	ve 16	OF	di 16		me 16	MPRO	ve 16	
ve 17		lu 17	OF	je 17	MPRO	je 17	MPRO	di 17		ma 17	MPRO	ve 17	MPRO	di 17		me 17	MPRO	sa 17		lu 17	MPRO	je 17	MPRO	sa 17	
sa 18		ma 18	OF	ve 18	MPRO	ve 18	MPRO	lu 18		me 18	MPRO	sa 18		lu 18	MPRO	je 18	MPRO	di 18		ma 18	MPRO	ve 18	MPRO	di 18	
di 19		me 19	OF	sa 19		sa 19		ma 19	MPRO	je 19	MPRO	di 19		ma 19	MPRO	ve 19	MPRO	lu 19	MPRO	me 19	MPRO	sa 19		lu 19	
lu 20		je 20	OF	di 20		di 20		me 20	MPRO	ve 20	MPRO	lu 20	OF	me 20	MPRO	sa 20		ma 20	MPRO	je 20	MPRO	di 20		ma 20	
ma 21		ve 21	OF	lu 21	OF	lu 21	OF	je 21	MPRO	sa 21		ma 21	OF	je 21	MPRO	di 21		me 21	MPRO	ve 21	MPRO	lu 21	MPRO	me 21	
me 22		sa 22		ma 22	OF	ma 22	OF	ve 22	MPRO	di 22		me 22	OF	ve 22	MPRO	lu 22	MPRO	je 22	MPRO	sa 22		ma 22	MPRO	je 22	
je 23		di 23		me 23	OF	me 23	OF	sa 23		lu 23	OF	je 23	OF	sa 23		ma 23	MPRO	ve 23	MPRO	di 23		me 23	MPRO	ve 23	
ve 24		lu 24	OF	je 24	OF	je 24	OF	di 24		ma 24	OF	ve 24	OF	di 24		me 24	MPRO	sa 24		lu 24	OF	je 24	MPRO	sa 24	
sa 25		ma 25	OF	ve 25	OF	ve 25	OF	lu 25	OF	me 25	OF	sa 25		lu 25	MPRO	je 25	MPRO	di 25		ma 25	OF	ve 25	MPRO	di 25	
di 26		me 26	OF	sa 26		sa 26		ma 26	OF	je 26		di 26		ma 26	MPRO	ve 26	MPRO	lu 26	MPRO	me 26	OF	sa 26		lu 26	
lu 27		je 27	OF	di 27		di 27		me 27	OF	ve 27	MPRO	lu 27	OF	me 27	MPRO	sa 27		ma 27	MPRO	je 27	OF	di 27		ma 27	
ma 28		ve 28	OF	lu 28	OF	lu 28	OF	je 28	OF	sa 28		ma 28	OF	je 28	MPRO	di 28		me 28	MPRO	ve 28	OF	lu 28	MPRO	me 28	
me 29		sa 29				ma 29	OF	ve 29	OF	di 29		me 29	OF	ve 29	MPRO	lu 29	MPRO	je 29	MPRO	sa 29		ma 29	MPRO	je 29	
je 30		di 30				me 30	OF	sa 30		lu 30	OF	je 30	OF	sa 30		ma 30	MPRO	ve 30	MPRO	di 30		me 30	MPRO	ve 30	
ve 31		lu 31	MPRO			je 31	OF			ma 31	OF			di 31		me 31	MPRO			lu 31	MPRO			sa 31	

Volume horaire en Organisme de Formation : 658 h

Volume horaire en Milieu PROFESSIONNEL : 600 h

pont week-end jour férié

congés scolaires (zone B)

Comite de pilotage

certification



📅 **MPRO juillet ou août : 18 jours de direction pleine obligatoire pour valider l'UC 3**